

Quels logements ?



ÉQUIPEMENT DES RÉSIDENCES

- ✓ Logements privés
- ✓ Semi-équipés
- ✓ Une cuisine
- ✓ Équipements sanitaires
- ✓ Type T1', T1 Bis ou T2.

Quels coûts ?

Le résident doit s'acquitter d'une redevance mensuelle, correspondant au loyer et aux charges.

Elle ouvre droit à l'Aide Personnalisée au Logement Foyer.

Ex: 465€ pour un T1', toutes charges comprises, auquel il faut déduire l'APL Foyer de 370€ (pour les bénéficiaires des minima sociaux)

La vie en pension de famille

Un logement autonome,
...mais pas seulement

Quels locataires ?

Les pensions de famille proposent un logement durable à :



Des personnes seules
(avec ou sans enfant mineur à charge),
ou des couples, en situation
d'isolement social
et/ou psychologique,
qui ne peuvent de ce fait,
accéder à un logement
autonome "traditionnel".

Quelle part du collectif ?

Les pensions de famille comprennent des lieux propices à la rencontre et l'échange et aux moments de convivialité !

LES ESPACES COLLECTIFS

- > Salon
- > Salle à manger
- > Cuisine familiale
- > Salle informatique
- > terrasse, jardin...



Quels accompagnements ?

L'accompagnement et l'animation de la vie collective sont assurés par deux hôtes de maison et des bénévoles d'Habitat et Humanisme, qui organisent et animent la vie quotidienne de la maison, en semaine et en journée.

Des ateliers sont proposés : cuisine, jardin, jeux, sorties etc... en lien avec les partenaires des quartiers .